

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE PEZOU

Mairie – 1, rue du Perche – 41100 PEZOU

☎ 02.54.23.40.69 - 📠 02.54.23.62.40

### DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N° 2026-05

#### SEANCE DU 22 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux avril à dix heures, le Conseil d'Administration dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Aurélien LEMOINE, Président.

- Date de convocation : 01/04/2026

**PRESENTS** : Aurélien LEMOINE, Michelle DAGUET, Hervé COTTEREAU, Lucie CARDOT, Philippe JOUBERT, Annie COTTEREAU, Nelly MAILLER, Martine LINGET.

**ABSENTES EXCUSEES** : Frédérique LAUNAY, Marie-Lyne BERTIN, Agnès FRADET (pouvoir donné à Hervé COTTEREAU)

Monsieur Hervé COTTEREAU est nommé Secrétaire.

#### AFFECTATION DU RESULTAT

Le Conseil d'administration, réuni sous la Présidence de Monsieur Aurélien LEMOINE, Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2025, Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025, constatant que le compte administratif présente :

- un excédent cumulé de fonctionnement	: 14 953.24 €
- un excédent cumulé d'investissement	: 0 €

Vote : 09      Abstention : 0      Contre : 0      Pour : 09

Décide, d'affecter les résultats comme suit :

- Au compte **1068**, pour couvrir le besoin de financement complémentaire de la section d'investissement : 0 €
- Le solde disponible à l'excédent reporté de fonctionnement (**002**) : 14 953.24 €
- A l'article **001** excédent d'investissement : 0€

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa transmission à la Préfecture de Blois et de sa publication, le 23/04/2026  
Le Président  
M. Aurélien LEMOINE

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits  
Pour extrait certifié conforme au registre,  
Le Président : M. Aurélien LEMOINE



Le Secrétaire de Séance :  
M. Hervé COTTEREAU